



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

La SÉFM est chargée d'établir la valeur imposable et la catégorie de toutes les propriétés situées en Ontario, conformément à la Loi sur l'évaluation foncière et les règlements adoptés par le gouvernement de l'Ontario.

Si vous pensez que votre avis d'évaluation foncière ne reflète pas de manière raisonnable la valeur ou la catégorie de votre propriété en date du 1^{er} janvier 2012, vous pouvez nous demander de le réexaminer gratuitement en remplissant ce formulaire à l'aide d'un stylo noir et en nous le faisant parvenir.

La date limite pour la soumission d'une demande de réexamen (DR) pour l'année d'imposition 2016 est indiquée sur votre avis. Nous communiquerons avec vous si nous nécessitons plus de renseignements pour réexaminer votre dossier. Lorsque le réexamen sera terminé, nous vous enverrons une lettre pour vous faire connaître nos conclusions.

Si vous désirez obtenir de l'assistance pour remplir ce formulaire ou vous avez des besoins en matière d'accessibilité, prenez contact avec nous en composant le 1 866 296-MPAC (6722) ou 1 877 889-MPAC (6722) ATS.

Les renseignements contenus au présent formulaire de Demande de réexamen sont recueillis en vertu de la [Loi sur l'évaluation foncière](#) et seront employés aux fins de réexaminer l'évaluation de votre propriété. Veuillez noter que si votre DR concerne l'admissibilité de votre propriété dans la catégorie d'imposition des propriétés agricoles, le Programme d'encouragement fiscal pour les forêts, ou le Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées, votre demande doit être traitée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales ou le ministère des Richesses naturelles et des Forêts conformément au Règlement 282/98 de l'Ontario. En déposant votre DR auprès de la SÉFM, vous autorisez la SÉFM à transférer votre demande vers le ministère compétent. Vos renseignements personnels sont protégés en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée](#).

Comment la SÉFM réexamine-t-elle votre évaluation foncière?

Lorsque nous réexaminons la valeur imposable de votre propriété, nous étudions les renseignements fournis qui accompagnent votre DR ainsi que les renseignements contenus dans nos dossiers, notamment :

- les renseignements sur votre propriété, par exemple, la superficie de votre lot;
- la grandeur, le type, l'état et l'âge de tous les bâtiments se trouvant sur votre propriété,
- la dépréciation, les nuisances ou tout autre facteur pouvant avoir un impact sur la valeur actuelle de votre propriété.

Nous comparons également votre valeur imposable avec les ventes et les valeurs imposables de propriétés similaires dans votre quartier.

Comment interjeter appel auprès de la Commission de la révision de l'évaluation foncière (CRÉF)?

Vous pouvez également interjeter appel auprès de la CRÉF, un tribunal indépendant du ministère du Procureur général de l'Ontario. Si votre propriété ou une partie de celle-ci est classée propriété résidentielle, propriété agricole ou forêt aménagée, vous devez d'abord déposer une DR auprès de la SÉFM avant de pouvoir interjeter appel auprès de la CRÉF. **Un appel peut être déposé auprès de la CRÉF dans les 90 jours suivant la date d'une décision écrite de la SÉFM.**

Vous trouverez de plus amples renseignements, y compris des formulaires, les frais et la façon d'interjeter appel sur le site Web arb.gov.on.ca.

Demande de réexamen 2016 – Page 2
Avis de modification de l'évaluation foncière

Retour du formulaire rempli

La méthode à privilégier pour retourner votre formulaire rempli est par l'entremise de aboutmyproperty.ca. Vos renseignements d'ouverture de session figurent sur votre avis d'évaluation foncière. Par l'entremise de ce site Web, vous pouvez vous renseigner davantage sur la manière dont votre propriété a été évaluée et la comparer avec d'autres propriétés de votre quartier.

Vous pouvez également envoyer le formulaire rempli par les méthodes suivantes :

mpac.ca: Formulaire Demandes de renseignements

Adresse postale: SÉFM, C.P. 9808, Toronto (Ontario) M1S 5T9



**Avis de modification de
l'évaluation foncière**

Section 1 : Au sujet de votre propriété

Roll number

<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Adresse de la propriété		
Municipalité		
Propriétaire 1 (nom de famille, prénom)		Propriétaire 2 (nom de famille, prénom)
Nom de l'entreprise (le cas échéant)		Poste/ Titre (le cas échéant)
Numero de telephone residentiel	Autre numero de telephone	Adresse courriel

Dans le cas où il nous faudrait envoyer des données de suivi à un endroit autre qu'à l'adresse de la propriété, veuillez l'indiquer ci-dessous:

Adresse postale

Quelle est la valeur de votre propriété indiquée sur l'avis que vous avez reçu?

Section 2 : Raisons motivant le réexamen de votre évaluation foncière

L'article 39.1 de la [Loi sur l'évaluation foncière](#) vous demande de donner les raisons de votre demande de réexamen ainsi que tous les détails pertinents. Veuillez fournir ces renseignements ci-dessous. Utilisez une deuxième feuille au besoin.

Section 3 : Documents justificatifs en pièce jointe

Veuillez indiquer si vous fournissez des documents ou des photographies pour appuyer votre demande.

Photos de cette propriété

Photos de propriétés similaires

Renseignements relatifs à la vente pour cette propriété et pour d'autres propriétés similaires

Valeur imposable de propriétés similaires

Autres documents, tels que des relevés relatifs au zonage municipal

